

«Qui part en migration irrégulière ?»: Analyse des profils de candidats à la migration irrégulière au Sénégal

[«Who goes on irregular migration?»: Analysis of the profiles of candidates for irregular migration in Senegal]

Abdoulaye NGOM

Enseignant-chercheur, Laboratoire de recherche en sciences sociales (LARSES), Département de sociologie, Université Assane Seck de Ziguinchor, Senegal

Copyright © 2024 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: For some years now, young Senegalese have been attempting to emigrate irregularly by sea aboard cayucos, or by land aboard trucks and pick-ups. While the causes, consequences, methods of financing and policies to prevent travel has been widely studied, the profiles of candidates for irregular migration have received little attention from researchers and political decision makers. It is with this in mind that this contribution aims to examine in depth the profiles of these candidates for irregular migration, little explored in the analysis of irregular migration in the Senegalese context. Using the Casamance region, where we have been conducting research on irregular migration for over ten years, as our point of observation, and drawing on a rich corpus of 70 life histories of would-be migrants, this contribution sets out to highlight the different profiles of would-be migrants and shows how, over the years, these profiles have undergone profound change because of the diversification of migration routes to both Europe and the USA.

KEYWORDS: Irregular Migration, Profile, Casamance, Senegal.

RESUME: Depuis quelques années, des jeunes sénégalais tentent d'émigrer irrégulièrement à bord de *cayucos* en empruntant la voie maritime, ou à bord de camions et de pick-up en empruntant la voie terrestre. Si les causes, les conséquences, le mode de financement, les politiques de prévention des voyages ont été largement étudiés, la problématique des profils des candidats à la migration irrégulière retient peu l'attention des chercheurs et décideurs politiques. C'est à la faveur de ce constat que cette contribution se donne pour objectifs d'examiner en profondeur les profils de ces candidats à la migration irrégulière peu explorés dans l'analyse des migrations irrégulières dans le contexte sénégalais. En prenant ainsi comme lieu d'observation la Casamance où nous effectuons depuis plus de dix ans des recherches sur les migrations irrégulières et en nous appuyant sur un riche corpus de 70 récits de vie effectués auprès de candidats à la migration, cette contribution s'emploie à mettre en exergue les différents profils de candidats à la migration et montre comment au fil des années ces profils ont connu une profonde mutation en raison de la diversification des routes migratoires aussi bien vers l'Europe que vers les États-Unis.

MOTS-CLEFS: Migration irrégulière, profil, Casamance, Sénégal.

1 INTRODUCTION

La problématique des migrations irrégulières continue de faire la une de l'actualité au Sénégal en particulier et dans nombre de pays africains en général au regard des nombreuses tentatives, quelque peu désespérées, de candidats à la migration. Cette migration qualifiée d'irrégulière, d'illégal ou de clandestine selon les différentes terminologies utilisées s'effectue soit par la

voie maritime, soit par la voie terrestre et encore moins par la voie aérienne. Au Sénégal ce phénomène est appelé sous l'expression "mbeuk mi"¹ ou "barça wala barzakh"² par les candidats à la migration qui s'engagent dans ces voyages à l'issue très hasardeuse ou incertaine (Ngom, 2020). L'analyse des travaux portant sur les migrations irrégulières au Sénégal en particulier et dans les autres pays africains en général montre une articulation des recherches autour des questions suivantes: quelles sont les causes à l'origine des départs ? quelles sont les conséquences de la migration irrégulière ? Quels sont les itinéraires empruntés par les candidats à la migration ? Comment sont financées ces voyages ? comment s'organisent concrètement la traversée maritime ? Comment s'organise concrètement le passage par la voie terrestre ? Quelles sont les politiques mises en œuvre par les pays de départ, de transit et d'arrivée dans la lutte contre la migration irrégulière ?

Si ces différentes interrogations non exhaustives ont fait l'objet de nombreux travaux depuis quelques années ayant donné lieu à de nombreux articles scientifiques, de rapports et d'ouvrages sur les migrations irrégulières, force est de constater que la question des profils des candidats à la migration a retenu moins l'attention des chercheurs ou du moins sur certains aspects. On a en réalité que très peu de connaissances sur les profils de ces candidats à la migration d'autant plus que, généralement, les facteurs ayant été à l'origine de la formulation du projet migratoire ne sont et ne peuvent être les mêmes.

L'importance, ainsi, d'une étude sur les profils des candidats à la migration vient à son heure du fait qu'elle permet, à bien des égards, une réelle compréhension de la problématique des migrations irrégulières notamment des principaux acteurs qui s'y engagent en l'occurrence ces « fous de la mer » pour paraphraser Roos Willems (Willems, 2008).

Par ailleurs, il est d'usage lorsqu'il s'agit d'aborder la problématique des migrations irrégulières de mettre en exergue les causes ou les facteurs à l'origine des départs de ces milliers de candidats à la migration qui émigrent soit par la voie maritime, soit par la voie terrestre encore moins par la voie aérienne. Nous souhaitons, ainsi, déroger à cette tradition consistant à égrainer tout un ensemble de facteurs à l'origine des départs, l'ambition de cette contribution sera ainsi de procéder à une analyse et un examen des différents profils des candidats à la migration. Il s'agira dès lors de tenter de répondre concrètement à la question *qui part* ? Au regard de la complexité des itinéraires migratoires suivis par les candidats à la migration et de la manne financière conséquente mobilisée pour financer ces voyages.

L'examen des profils de candidats à la migration au Sénégal pose, d'une part, un cadre favorable à une plus grande visibilité dans la lecture des facteurs à l'origine des départs, et d'autre part, permet de poser les jalons d'une contribution majeure dans les stratégies de lutte contre la migration irrégulière tant voulue aussi bien par les pays de départ, les pays de transit et les pays de destination. Cet article a pour objectif de rendre compte de façon critique, d'une problématique peu explorée, dans l'analyse des dynamiques migratoires sénégalaises en particulier l'examen des différents profils de candidats à la migration ces dernières années au Sénégal. Elle s'attachera à mettre en évidence les résultats d'une recherche intitulée *Étude des profils de candidats à la migration au Sénégal de 2006 à 2023*.

L'hypothèse de recherche part du postulat que le contexte économique, politique et social et les nouveaux itinéraires migratoires combinés au durcissement des politiques migratoires des États du Nord ont induit, depuis quelques années, à une profonde diversification des profils de candidats à la migration au départ du Sénégal.

La recherche s'est déployée de juin à décembre 2023, dans une démarche d'ethnographie multi-située (Marcus, 1995) qui nous a conduits dans différents terrains au Sénégal plus particulièrement dans les villes de Ziguinchor, Kolda et Sédhiou. Les enquêtes ont été réalisées dans la durée à intervalles plus ou moins réguliers, auprès de soixante-dix (70) candidats à la migration et de migrants ayant réussi leur passage en terre européenne ou étasunienne. Pour éprouver les besoins de cette recherche, nous avons privilégié une démarche socio-anthropologique et essentiellement qualitative qui combine entretiens semi-directifs, récits de vie, observations et discussions informelles. L'identification des candidats à la migration a été possible grâce à la méthode de "boule de neige" et de "bouche-à-oreille".

¹ Expression Wolof qui signifie littéralement en français les coups de corne d'un mouton, d'une chèvre, d'un bœuf, etc.

² Expression wolof qui signifie littéralement Barcelone ou le Purgatoire. Barcelone est une célèbre ville espagnole alors que le Purgatoire est décrit dans le Saint Coran un monde dans lequel le mort sera conservé jusqu'au Jour du Jugement. Ce monde est une étape intermédiaire entre ce monde et l'au-delà. Lorsqu'un homme meurt, il est transporté vers ce monde appelé Barzakh où il passe une sorte particulière de vie spirituelle. Au début de cette vie qui commence dans le tombeau, on subit un bref interrogatoire au cours duquel les croyances et les actions de l'individu sont prises en compte.

2 DONNÉES ET MÉTHODE

D'un point de vue méthodologique, l'article s'appuie sur un corpus de quatre-vingts (80) entretiens semi-directifs et récits de vie menés de 2014 à 2017 et de 2020 à 2023 en Casamance plus particulièrement dans les régions de Ziguinchor, Kolda et Sédhiou. Cette série d'enquêtes de terrain s'est déroulée auprès de 30 candidats à la migration, et divers acteurs (capitaines de pirogue, promoteurs de voyage intermédiaires, familles, pêcheurs, marabouts et passeurs) qui interviennent dans ces voyages, ainsi que des responsables d'organisations non gouvernementales et d'associations, qui mènent des campagnes et politiques de prévention des départs en Casamance.

Nous les avons suivis sur plusieurs sites en Casamance et nous les avons rencontrés aussi bien dans leur maison, dans leur lieu de travail et/ou de loisir. Notre stratégie a consisté à approcher un candidat à la migration, qui nous a mis en rapport avec un autre et ainsi de suite jusqu'à ce qu'un nombre suffisant de personnes-ressources ait pu être rencontré. Il convient toutefois de souligner que les personnes-ressources choisies dans le cadre de cette recherche ne représentent pas, statistiquement parlant, un échantillon. Bien au contraire, il s'agit d'une enquête exploratoire auprès de candidats à la migration et de leur famille, ainsi que de divers acteurs intervenant dans ces voyages avec lesquels des liens particuliers de confiance ont été noués, ce qui a permis de les suivre dans la durée. Notre posture épistémologique s'est construite tout d'abord par l'instauration d'une relation de confiance avec nos enquêtes, dès les premiers pas de notre recherche.

Notre approche s'inscrit également d'une part dans une démarche d'ethnographie multi-située qui consiste à suivre son objet d'étude dans le temps sur plusieurs sites et d'autre part dans une posture socio-anthropologique qui « se veut au plus près des situations naturelles des sujets – vie quotidienne, conversations, routines, dans une situation d'interaction prolongée entre le chercheur en personne et les populations locales, afin de produire des connaissances in situ, contextualisées, transversales, visant à rendre compte du point de vue de l'acteur, des représentations ordinaires, des pratiques usuelles et de leurs significations autochtones » (De Sardan, 2008: 41).

Les thématiques abordées dans les discussions et les entretiens portaient à la fois sur les facteurs à l'origine des départs, la nature de l'emploi exercé si le candidat à la migration disposait d'un emploi, le montant du revenu journalier ou mensuel si possible, l'itinéraire migratoire emprunté, les réseaux d'organisations des voyages, etc. Les entretiens ont été le plus souvent effectués en wolof, peulh, diola ou socé et traduits par la suite en français.

2.1 CONTEXTE DE L'ÉTUDE

La réflexion amorcée dans cette contribution à savoir l'examen des profils de candidats à la migration s'inscrit dans un contexte économique, culturel, politique et social dont il convient de prendre en compte afin de mieux répondre à la question *qui part ?* Cela d'autant plus que « toute étude des phénomènes migratoires qui néglige les conditions d'origine des émigrés se condamne à ne donner du phénomène migratoire qu'une vue à la fois partielle et ethnocentrique [...] » (Sayad, 1999: 56). D'un point de vue économique, la crise économique à l'échelle mondiale s'est répercutée dans la plupart des pays africains et le Sénégal n'est pas resté en marge. Cette crise qui a induit à une hausse considérable des denrées de première nécessité ou de consommation courante a fortement impacté le quotidien des ménages au Sénégal. Si dans les "années 2000", les familles parvenaient à s'en sortir, il va sans dire que depuis quelques années nombreuses sont les familles qui parviennent à joindre les deux bouts. Il s'agit à ce titre d'une lutte quotidienne pour les pères de famille pour assurer les dépenses au sein des familles. Autant chez les personnes disposant d'un emploi même précaire les difficultés d'assurer et de couvrir les frais liés à l'entretien de leur famille, autant chez les personnes sans emploi ces difficultés sont encore plus persistantes. C'est dans ce contexte ambiant et morose de crise économique que certains jeunes sénégalais sont, de plus en plus tenté par l'émigration irrégulière, dernière lueur d'espoir et de réussite pour la plupart.

S'il est vrai que le contexte économique joue beaucoup dans les départs et constitue, à bien des égards, une des principales causes de départ en migration, il n'en demeure pas moins qu'un contexte social délétère peut être l'élément déclencheur du projet migratoire qui plus est irrégulière chez les certaines personnes. En effet l'impossibilité de pouvoir répondre aux attentes et aux sollicitations de la famille fait que dans bien des cas les personnes sans emploi peuvent cultiver un sentiment de culpabilité voire de désespoir profond. Un sentiment de désespoir fondé sur les difficultés de la vie quotidienne, la persistance du chômage et l'échec de toute perspective d'amélioration de leur quotidien, qui fait que la plupart des jeunes n'éprouvent plus la nécessité, voire le désir, de rester chez eux. Ainsi, n'ayant pas de travail ni de structure pouvant prendre en compte leurs préoccupations du moment, beaucoup de jeunes restent animés par ce sentiment de désespoir et considèrent la migration comme l'une des meilleures voies pour gagner rapidement de l'argent et ainsi réussir leur vie (Ngom, 2020). Cette situation insoutenable est un puissant facteur répulsif qui pousse certains jeunes à prendre les chemins de la migration irrégulière.

3 RÉSULTATS ET DISCUSSION

3.1 L'ÉMIGRATION IRREGULIERE AU SENEGAL: UN ÉTAT DES LIEUX

L'émigration irrégulière a, de tout temps eu lieu au Sénégal. Elle s'effectue tantôt par la voie maritime, tantôt par la voie terrestre et tantôt par la voie aérienne. Tout le monde se souvient de ce fait du moins surréaliste qui s'est passé en janvier 1999 à l'aéroport international Léopold Sédar Senghor où un jeune sénégalais âgé à peine de 17 ans avait miraculeusement survécu à un voyage dans le train d'atterrissage d'un Airbus assurant la liaison Dakar-Lyon. Quelques années plus tard, il effectue une nouvelle tentative dans les mêmes conditions, mais trouvera hélas la mort sur son chemin. La police a retrouvé son corps dans le train d'un avion qui s'était posé à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Plusieurs mois plus tard, plus exactement à la date du 1^{er} août 1999, deux (2) adolescents guinéens du nom Yaguine Koita (14ans) et Fodé Tounkara (15ans) effectuent une tentative d'émigration similaire à Conakry-Gbessia. Une lettre expliquant en détail les raisons de leur voyage risqué est trouvée sur les corps inertes des deux adolescents:

« Excellences, Messieurs les membres et responsables d'Europe, nous avons l'honorable plaisir et la grande confiance de vous écrire cette lettre pour vous parler de l'objectif de notre voyage et de la souffrance de nous, les enfants et jeunes d'Afrique. Mais tout d'abord, nous vous présentons les salutations les plus délicieuses, adorables et respectées dans la vie. À cet effet, soyez notre appui et notre aide. Vous êtes pour nous, en Afrique, ceux à qui il faut demander au secours. Nous vous en supplions, pour l'amour de votre continent, pour le sentiment que vous avez envers votre peuple et surtout pour l'affinité et l'amour que vous avez pour vos enfants que vous aimez pour la vie. En plus, pour l'amour et la timidité de notre créateur Dieu le tout-puissant qui vous a donné toutes les bonnes expériences, richesses et pouvoirs de bien construire et bien organiser votre continent à devenir le plus beau et admirable parmi les autres. Messieurs les membres et responsables d'Europe, c'est de votre solidarité et votre gentillesse que nous vous crions au secours en Afrique. Aidez-nous, nous souffrons énormément en Afrique, nous avons des problèmes et quelques manques au niveau des droits de l'enfant. Au niveau des problèmes, nous avons la guerre, la maladie, le manque de nourriture, etc. Quant aux droits de l'enfant, c'est en Afrique, et surtout en Guinée nous avons trop d'écoles, mais un grand manque d'éducation et d'enseignement. Sauf dans les écoles privées où l'on peut avoir une bonne éducation et un bon enseignement, mais il faut une forte somme d'argent. Or, nos parents sont pauvres et il leur faut nous nourrir. Ensuite, nous n'avons pas non plus d'écoles sportives où nous pourrions pratiquer le football, le basket ou le tennis. C'est pourquoi, nous, les enfants et jeunes Africains, vous demandons de faire une grande organisation efficace pour l'Afrique pour nous permettre de progresser. Donc, si vous voyez que nous nous sacrifions et exposons notre vie, c'est parce qu'on souffre trop en Afrique et qu'on a besoin de vous pour lutter contre la pauvreté et pour mettre fin à la guerre en Afrique. Néanmoins, nous voulons étudier, et nous vous demandons de nous aider à étudier pour être comme vous en Afrique. Enfin, nous vous supplions de nous excuser très très fort d'oser vous écrire cette lettre en tant que Vous, les grands personnages à qui nous devons beaucoup de respect. Et n'oubliez pas que c'est à vous que nous devons nous plaindre de la faiblesse de notre force en Afrique. »

Les tentatives d'émigration irrégulière par la voie aérienne ayant peu de chance de réussir, certains candidats à la migration privilégient la voie terrestre en transitant dans divers pays comme la Mauritanie, le Niger, le Maroc, la Libye, etc pour espérer atteindre le continent européen. C'est ainsi que l'on trouve de nombreux candidats à la migration errant dans les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla et qui profitent des assauts répétés au niveau des barrières pour essayer de rejoindre le continent européen. Il convient, toutefois, de préciser que candidats à la migration qui empruntent la voie terrestre pour réaliser leur ambition migratoire sont parfois amenés à transiter pendant plusieurs mois voire plusieurs années dans les pays de transit. C'est le cas des candidats à la migration vers les États-Unis qui passent par le Nicaragua qui sont contraints de transiter plusieurs semaines voire plusieurs mois au Nicaragua. Les candidats à la migration vers les États-Unis dépensent également plus d'argent que ceux qui voyagent vers le continent européen à bord de pirogue en bravant les mers et les océans ou de pick-up et de camions dans le désert. Certains candidats à la migration peuvent même en fonction des opportunités trouvées dans les pays de transit réorienter leur destination finale. En effet, dans bien des cas, l'un des premiers facteurs mis en avant par les candidats à la migration pour justifier leur tentative d'émigration est l'emploi ou la pauvreté. Toutefois, plus on effectue des entretiens avec des candidats à la migration, plus on s'aperçoit qu'en réalité d'autres facteurs jouent dans ces départs d'où l'intérêt justement qu'il y a à s'intéresser au (x) profil (s) des personnes qui partent.

3.2 LE (S) PROFILS DES CANDIDATS À LA MIGRATION IRREGULIÈRE

L'examen des profils de candidats à la migration laisse entrevoir une diversité de profils dont la mise en exergue pourrait dans la mesure du possible contribuer une valeur ajoutée sûre dans la compréhension des migrations irrégulières au Sénégal en particulier et dans les pays africains en général. Généralement, on peut identifier chez les candidats à la migration des chômeurs ou personnes sans emploi, les personnes s'activant dans le secteur informel, les élèves et étudiants, les enseignants,

les femmes célibataires ou divorcées sans enfant (s), les personnes aux emplois précaires, les pêcheurs, les personnes aux revenus moyens, les mineurs et les personnes désireuses de découvrir d'autres horizons. Examinons à présent plus en détail ces différents profils de candidats à la migration pour tenter de répondre à la question *qui part ?*

3.2.1 LES CHOMEURS OU LES PERSONNES SANS EMPLOI

Ils représentent une part non moins considérable des candidats à la migration puisque n'ayant plus l'espoir de pouvoir trouver un emploi au Sénégal qui les permettrait de satisfaire leurs besoins et ceux de leurs familles. Il faut rappeler, ici, que le contexte familial au Sénégal et peut être c'est le cas ailleurs, fait que très souvent les chômeurs ou personnes sans emploi éprouvent parfois un sentiment de culpabilité de ne pas pouvoir participer aux dépenses liées à la prise en charge de la famille. Ils peuvent même être étiquetés par leur entourage familial comme des personnes qui ne. Après avoir cherché en vain du travail dans les entreprises, les sociétés et dans les services étatiques, les personnes sans emploi voient dans la migration or du pays un moyen de sortir de l'ornière et de tenter leurs chances en allant à l'étranger. Souleymane, candidat à la migration nous affirmait ceci:

« [...] Au Sénégal, avoir un travail c'est devenu presque impossible. Pour trouver du travail, il faut être patient et très déterminé. Les entreprises ne recrutent pas beaucoup et il est très difficile d'intégrer la fonction publique, car la demande y est très forte. Certaines personnes parviennent tant bien que mal à trouver du travail par le biais des bras longs. J'ai effectué à plusieurs reprises des entretiens d'embauche qui se sont soldés par des échecs, tu n'as pas idée du nombre d'offres d'emploi auxquels j'ai répondu, mais à chaque fois c'est le même scénario et la même phrase qu'on te rétorque. "Monsieur nous vous appellerons à l'issue de la sélection". Cette phrase, je l'ai tellement entendu qu'à la fin de chaque entretien d'embauche, je me dit que la phrase chanson va m'être dite. Par ailleurs, je sais qu'en Europe, aux États-Unis ou au Canada, je pourrai trouver du travail avec un bon salaire. En tout quoiqu'il en soit et même si le voyage est risqué, c'est toujours mieux que de rester au Sénégal. Dem pour tekki mo gueune togue fi di diwe souba ak gone pour am ligueye³.»

Le chômage est l'une des principales causes à l'origine des départs et de nombreux candidats à la migration ont eu à le mettre en avant au cours de nos entretiens. En effet que ce soit dans le secteur public ou privé, les difficultés d'accès au marché de l'emploi persistent, avec une très forte concurrence. En atteste d'ailleurs, le nombre de demandeurs d'emploi qui arrive chaque année dans le monde de l'emploi et qui se chiffre depuis plus d'une dizaine d'années, à 300000 nouveaux demandeurs d'emploi chaque année. L'offre d'emploi dans la fonction n'est guère rassurante puisque la demande y est très largement et le nombre de postes pourvus dans les différents secteurs d'activité ne permet pas d'absorber tous les jeunes diplômés issus des universités publiques ou privées et écoles de formations du pays.

3.2.2 LES PERSONNES ISSUES DU SECTEUR INFORMEL

Ce sont les personnes qui s'activent essentiellement dans ce que l'on pourrait qualifier de petit commerce dans les marchés urbain et périurbain du pays. Ces personnes aux emplois précaires et aux revenus modestes vivent au jour le jour avec leurs familles dans des conditions de vie difficiles. Leurs revenus dépendent de la clientèle ce qui fait qu'à certains moments, il y en a d'aucuns qui peuvent rester des jours sans revenus ce qui a des conséquences énormes dans les ménages. Risquer sa vie en prenant les chemins de la migration irrégulière quelle que soit la voie usitée devient donc un impératif pour certaines personnes qui s'activent dans le secteur informel. C'est ce corrobore d'ailleurs les propos de Seydou, gérant d'un petit de commerce d'accessoires et de vêtements pour hommes et femmes, candidat à la migration.

« Cela fait plusieurs années que je suis dans le commerce, mais les choses ne bougent pratiquement pas. Le peu que parviens à gagner, je l'utilise pour payer la chambre que je loue dans un quartier ici. Le reste j'envoie ça à ma maman qui vit à Diourbel. Parfois il me reste que peu d'argent pour acheter de la nourriture et payer le transport quand je viens travailler au marché. Je dois également avouer qu'il y a des jours où je ne vends pratiquement rien. Il y a des jours aussi où je ne vends qu'un seul article. Mais je comprends aussi parfois les gens, car il y a une crise au Sénégal et dans le monde. Toutefois, je suis à un âge où il me faut vraiment gagner de l'argent pour m'occuper de ma maman et fonder également une famille, vous conviendrais-avec moi qu'à 41 ans, être sans femme et enfants c'est quand même une vie ratée. La plupart de mes amis d'enfance avec lesquels j'ai grandi ont un emploi et ont pu fonder une famille; ce qui n'est pas mon cas. C'est cette situation qui m'a emmené à émigrer à

³ Littéralement en français, Émigrer pour réussir vaut mieux que de rester ici et de courir matin et après-midi pour avoir du travail

deux reprises en montant dans une pirogue depuis l'île de Djogu⁴ en 2018. Ce voyage n'avait pas abouti puisque notre pirogue a chaviré et nous avons été secourus. Il y a eu des morts, mais je m'en suis sorti. J'ai effectué une nouvelle tentative, en 2020, en plein covid-19 cette fois-ci j'avais pris le départ depuis Mbour où j'avais un autre ami avec lequel j'avais effectué le voyage. Cette deuxième tentative a encore échoué puisque notre pirogue a été interceptée par les forces de l'ordre avant même que nous allions loin ».

3.2.3 LES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS

Aussi insensé que cela puisse apparaître, on retrouve chez les candidats à la migration des élèves ou des étudiants qui ont décidé d'abandonner leurs études et d'emprunter les chemins de la migration irrégulière. À ce niveau il serait intéressant de s'interroger sur la présence des élèves et des étudiants dans le (s) profil (s) de candidats à la migration d'autant plus qu'ils sont censés étudier, être formés et espérer avoir un emploi à la fin de leurs études. Emploi qui est difficile à avoir dans le contexte sénégalais actuel d'autant plus que chaque année c'est près de 300000 demandeurs d'emploi qui arrivent sur le marché de l'emploi au Sénégal et qui ne parviennent pas à intégrer le monde l'emploi. Les difficultés d'accès au marché de l'emploi persistent, avec une très forte concurrence dans presque tous les secteurs d'activité. Cette tendance est également observable dans les autres régions du Sénégal où les individus éprouvent d'énormes difficultés à trouver un emploi, en particulier dans la fonction publique, puisque la demande y est très largement supérieure à l'offre. Dans ce contexte, la plupart des jeunes s'orientent vers des activités journalières représentant une source de revenus (Ngom, 2020). On comprend dès lors pourquoi certains élèves ou étudiants s'engagent sur les routes de la migration irrégulière en dépit des dangers considérables qui jouxtent de bout à bout les trajets. Seydou, candidat à la migration nous affirme ceci :

« Je suis en deuxième année de droit à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar. Mais ce que je vois au Sénégal en termes d'insertion professionnelle ne me rassure guère. En effet, je connais beaucoup de personnes qui à l'issue de leurs études n'ont pas trouvé du travail. Je ne vois donc pas la nécessité et l'importance de continuer à faire des études et à perdre du temps. Je ne pense même pas trouver du travail à la fin de mes études. Il paraît, également, qu'en Europe, il y a du travail, mais quoi qu'il en soit c'est mieux que de rester dans ce pays. C'est pourquoi, en 2023, j'avais effectué une tentative d'émigration parce que je voulais en Espagne et cherché du travail. J'avais payé 400000FCFA (609€) à l'intermédiaire. Nous avons pris le départ depuis Kafountine à bord d'une pirogue où il y'avait environ 80 personnes à bord. Nous n'avions pas pu aller très loin puisque notre pirogue a été interceptée par les garde-côtes. Je me suis dit que j'ai échoué, mais que je saisisrai une autre occasion. Juste pour vous dire que je vais encore retenter le voyage cependant je ne peux pas vous dire quand et où, mais je vais encore réessayer. Vous savez au Sénégal même si on a un travail, on est tout le temps dans des difficultés financières. Dans ce pays, rien ne marche et je ne peux et je ne dois pas rester si je veux réussir dans ma vie ».

3.2.4 LES FEMMES CELIBATAIRES, LES FEMMES DIVORCÉES AVEC OU SANS ENFANT (S)

La dangerosité et le caractère aléatoire de la migration irrégulière qu'elle soit effectuée par la voie maritime, terrestre encore moins aérienne font peut-être qu'on trouve un pourcentage très faible de femmes parmi les candidats à la migration. Deux catégories de femmes sont présentes sur les routes de la migration irrégulière. D'une part des femmes célibataires sans enfant qui n'ont jamais ou pas encore contracté de mariage. Ce sont, également, des femmes qui n'ont pas d'enfant pouvant constituer un obstacle à leur projet migratoire d'autant plus que l'on sait que pour le passage par la voie terrestre, les candidats à la migration peuvent transiter dans divers pays durant des mois voire des années. On retrouve, d'autre part, des femmes divorcées qui effectuent des tentatives d'émigration depuis le Sénégal. D'un point de vue de l'âge, les deux catégories de femmes que nous venons de citer sont souvent des jeunes et ne sont donc pas à un âge assez avancé. La faible proportion de femmes sur les routes de la migration irrégulière peut être analysée à plusieurs niveaux. Il y a en premier lieu, le fait, que pour le cas des candidats à la migration qui empruntent la voie terrestre, ils subissent en cours de route, les pires formes de tortures et de violences infligées par les passeurs et les bandes armées croisées dans le désert. Les probabilités d'être violenté et violé sont très fortes également lorsqu'on est une femme et qu'on est, dans le désert, à la merci des passeurs et autres malfrats. « C'est bien le cas des violences sexuelles à l'encontre des femmes qui, quelle que soit la nationalité des auteurs, sont exercées et subies publiquement devant les hommes et les femmes de toutes les communautés migrantes présentent lors de ces violences. Bien entendu, cela est particulièrement vrai dans le désert. Quand la violence sexuelle a lieu dans le désert, elle va

⁴ L'île de Djogu est située en Casamance dans le sud du Sénégal plus précisément dans la région de Ziguinchor. Elle constitue en parallèle à Kafountine et d'autres zones de départ, un haut lieu de départ de nombreuses pirogues en partance pour les côtes européennes.

comme précéder les femmes publiquement violentées. Bien avant que les femmes migrantes n'arrivent dans une des grandes villes du nord du Maghreb (Alger, Rabat, Oran, etc.), « on » (les Subsahariens en général, hommes et femmes) saura celles qui, parmi elles, ont été violées et qui n'ont pas été violées » (Laacher, 2011, 104).

Au-delà de la violence et des viols qu'elles peuvent subir en cours de route, les femmes sans attache c'est à dire qui n'ont ni mari ni enfant ont plus de marge de manœuvre voire plus d'autonomie pour s'engager sur les chemins de la migration irrégulière. Ce qui n'est nullement le cas des femmes mariées et qui ont en charge un ou des enfants et qui a priori ne peuvent avoir aval encore moins le soutien de leur mari pour laisser tout derrière et partir en migration irrégulière au des risques, des violences et de la mort que constitue une telle entreprise. On comprend, de fait, aisément pourquoi on retrouve que des femmes célibataires ou divorcées sans enfant (s) dans les profils des candidats à la migration irrégulière.

3.2.5 LES PERSONNES AUX EMPLOIS PRÉCAIRES

Par personnes aux emplois précaires, on entend les personnes qui ont certes un emploi, mais dont la rémunération ou les revenus sont faibles et ne leur permet pas donc de satisfaire leurs besoins et ceux de leur famille. Parmi ces personnes aux emplois précaires, on trouve entre autres les mécaniciens, les menuisiers, les plombiers, les électriciens. Au regard de la différence de salaires et de revenus énormes entre les pays sous-développés ou en voie de développement et les pays développés, certaines personnes aux emplois précaires choisissent d'émigrer vers les pays dits développés en espérant une meilleure rémunération salariale et par conséquent plus de revenus. Par ailleurs, contrairement à une fausse idée répandue, ces personnes aux emplois précaires savent pour la plupart que les pays vers lesquels ils émigrent sont confrontés au chômage et que les possibilités d'avoir un emploi très aléatoire. Toutefois, ils préfèrent émigrer et tenter leurs chances comme le souligne Malick:

« Je suis ouvrier dans le domaine du bâtiment. Je suis maçon et carreleur en même temps. Je gagne de l'argent en fonction des chantiers qu'à mon patron. Il m'arrive de passer plusieurs semaines voire des mois sans pour autant avoir des chantiers où travailler. Pour une journée de travail, je peux gagner en 2000FCFA (3€) et 3000 (4€) FCFA. Si je travaille tout un mois, le maximum que je puisse avoir c'est 80000FCFA (121€). Cette somme est très insuffisante pour couvrir mes dépenses du mois. Je suis donc obligé chaque mois de contracter de l'argent à gauche et à droite pour pouvoir m'en sortir. Parfois c'est le boutiquier de mon quartier qui me prête de l'argent pour que je puisse faire face à certaines dépenses et imprévu de la vie. Je vis avec cette situation depuis plusieurs années maintenant et je sais que ça ne va pas s'améliorer. C'est l'une des raisons pour lesquelles je me suis dit qu'en allant en Europe. J'ai effectué à deux reprises le voyage en prenant les pirogues. Ma première tentative remonte à 2020 et nous avons pris le départ depuis Kafountine dans la région de Ziguinchor. J'avais payé 300000FCFA (457€). Après avoir passé quelques jours en mer, notre pirogue s'est renversée sous la pression des vagues. Nous avons été sauvés et j'ai pu m'en sortir. Même si j'avais échoué pour ce voyage, cela ne m'avait pas découragé et je m'étais dit que j'allais encore tenter une nouvelle fois. C'est ainsi qu'au mois de mai 2023, je me suis rendu à Joal pour prendre une pirogue. En effet, un de mes amis m'avait informé du fait qu'à Joal, de nombreuses pirogues quittaient là-bas dans la plus grande discrétion. Une fois à Joal, j'avais payé la somme de 400000FCFA (609€) cette fois-ci. Ce voyage s'est également soldé par un échec, car notre pirogue a été interceptée avant que nous allions très loin. Même si j'ai échoué à deux reprises dans mon projet de voyage, je sais qu'un jour je parviendrai à aller en Europe ».

3.2.6 LES PÊCHEURS

Fortement impliqués dans l'émigration irrégulière, les pêcheurs représentent un pourcentage considérable des candidats à la migration qui emprunte la voie maritime. Les raisons qui les poussent à partir en migration sont dues en partie au déclin du secteur de la pêche qui a fortement contribué à la baisse de leurs revenus. L'impact des nombreux accords de pêche signés entre l'État du Sénégal et certains États occidentaux avec comme corollaire la rareté de certaines espèces de poissons ont, à bien des égards, considérablement impacté les activités des pêcheurs qui n'ont plus de revenus suffisants tirés du secteur. Cette situation est à l'origine du départ en migration de nombreux pêcheurs dans pratiquement toutes les régions du pays où « une grande partie de ces candidats au voyage irrégulier sont des jeunes pêcheurs originaires de Yoff, Rufisque, Thiaroye, Hann, Ouakam, Yarakh, Guet-Ndar, Jeule Mbaam, Doune Baba Dieye, Toubab Dialao, Ndayane, Ngabarou et Point Sérér. Ils ont préféré abandonner leurs filets de pêche pour rejoindre les îles Canaries, car au cours de ces dernières années, leurs activités ne sont plus rémunératrices » (Tall & Tandian, 2010: 9).

Il convient, par ailleurs, de souligner qu'au-delà d'être des candidats à la migration, les pêcheurs font, également, partie des principaux acteurs de la filière migratoire maritime et sont chargés bien souvent de conduire les embarcations de fortune d'acheminer vers les côtes européennes (Ngom, 2018).

3.2.7 LES PERSONNES AUX REVENUS MOYENS

La présence des personnes aux revenus moyens parmi les gens qui partent en migration irrégulière est d'une importance capitale pour l'analyse des migrations irrégulières au Sénégal. En effet, les personnes aux revenus moyens qui empruntent les chemins de la migration irrégulière permettent de déconstruire l'idée répandue et partagée selon laquelle ce sont des chômeurs ou des gens sans emploi qui partent en migration et qui risquent leur vie. Contrairement aux chômeurs, aux personnes à aux emplois précaires, aux élèves et étudiants, aux personnes dans le secteur informel, les personnes aux revenus moyens disposent très souvent d'un emploi avant leur migration. Le problème est que les revenus qui émanent de cet emploi sont insuffisants dans bien des cas pour prendre en charge leurs préoccupations et la prise en charge de leurs familles. C'est ainsi que l'on retrouve dans le lot des candidats à la migration irrégulière vers les États-Unis, des personnes aux revenus moyens qui émigrent dans l'espoir de pouvoir trouver un emploi bien rémunéré dans le pays d'accueil. C'est ce que semblent corroborer les propos de Samba, candidat à la migration vers les États-Unis.

« Avant que je n'émigre aux États-Unis, j'étais instituteur dans une école primaire de la banlieue dakaraise. J'ai exercé en tant qu'instituteur pendant plus de 6 années. Le salaire que je gagnais à la fin du mois me permettait à peine de tenir jusqu'au 20 de chaque mois, j'étais obligé d'emprunter de l'argent à gauche et à droite auprès de mes amis. Je prenais le plus souvent également de la marchandise auprès du boutiquier du quartier et il le consignait dans un cahier. Je passer pour régler à la fin de chaque fin de mois. Je dois avouer que je n'étais pratiquement jamais à jour pour le paiement des sommes dues de ce cahier des dettes chez le boutiquier. Je parvenais difficilement à tenir jusqu'à la fin de mois. Avant de choisir de partir en migration, je me disais que le voyage est dangereux et très risqué. Après plusieurs années de réflexion, je me suis dit que pour que ma situation change pourquoi pas ne pas tenter le voyage. J'ai vendu un terrain que mon père m'avait légué avant sa mort pour la somme de 4000000FCFA (6097€). La valeur de ce terrain dépassait largement cette somme, mais comme j'avais besoin d'argent pour financer mon voyage, je l'ai soldé à un prix moindre. J'ai fait également des prêts autour de mes amis pour avoir suffisamment de ressources, car le voyage vers les États-Unis est très cher. J'ai utilisé cet argent et ce que j'avais emprunté pour financer toutes les étapes de mon voyage avant d'arriver aux États-Unis. Mon voyage s'est passé en plusieurs étapes comme je viens de le préciser. J'ai fait Dakar-Casablanca, Casablanca- Madrid, Madrid-Salvador, Salvador-Nicaragua, Nicaragua- États-Unis. Je tiens, toutefois, à souligner que j'ai passé plusieurs mois au Nicaragua avant d'entrer aux États-Unis. »

Il est clair que la faible rémunération salariale dans certains secteurs d'activités de la fonction publique et privée sénégalaise ne laisse guère le choix à certaines personnes que d'émigrer pour trouver des revenus plus conséquents dans les pays d'accueil. Il ne faut guère s'étonner que des personnes ayant un emploi stable voire un CDI (contrat à durée indéterminée) prennent les chemins de la migration irrégulière même s'ils sont conscients aussi bien des dangers, du risque et du caractère aléatoire du voyage. Des recherches antérieures que nous avons eu à mener sur le mode de financement des voyages (Ngom, 2017; Ngom, 2019; Ngom, 2022) dans la migration irrégulière ont montré que des sommes colossales sont investies dans ces voyages par les candidats à la migration et leurs familles.

3.2.8 LES MINEUR (E) S

Avant d'aller plus loin sur le cas des mineurs, candidats à la migration irrégulière, il convient de s'arrêter sur ce que c'est que c'est être un mineur ou plus exactement à partir de quel âge est-on mineur dans le contexte sénégalais. Si l'on se réfère à l'article 276 du *code de la famille sénégalais* le mineur est « la personne de l'un ou de l'autre sexe qui n'a pas encore l'âge de 18 ans accomplis ». Les mineurs auxquels nous nous intéressons dans cet article renvoient aux personnes qui n'ont pas 18 ans et qui effectuent une migration irrégulière par la voie terrestre, maritime ou aérienne. Ils émigrent avec un parent, un membre de la famille, un tuteur ou un parrain et on les désignera sous l'expression de *mineurs accompagnés*. D'autres mineurs qui émigrent de manière totalement solitaire sont appelés une fois dans le pays d'arrivée sous l'expression de *mineurs non accompagnés*. À l'échelle des Nations Unies, un mineur non accompagné est considéré comme un « enfant de moins de dix-huit ans qui a été séparé de ses deux parents et d'autres membres proches de sa famille et n'est pas pris en charge par un adulte investi de cette responsabilité par la loi et la coutume ». (Comité des Droits de l'Enfant, 2005: 7).

C'est fort de cette présence très inquiétante des mineurs dans les vagues d'émigration irrégulières *Save The Children*⁵ tirait la sonnette d'alarme dans un communiqué paru le 06 novembre 2023. Par la voie de sa directrice, cette ONGs appelle « les

⁵ *Save The Children* est une organisation non gouvernementale défendant les droits de l'enfant dans le monde. Elle prône la vision d'un monde dans lequel chaque enfant atteint le droit à la survie, à la protection, au développement et à la participation.

partenaires au développement à soutenir les initiatives visant à prévenir la migration irrégulière des enfants et des jeunes au Sénégal. Des investissements dans l'éducation, la formation professionnelle et la création d'opportunités économiques locales sont essentiels pour offrir des alternatives viables à la migration. » Il convient de souligner, par ailleurs, que contrairement aux candidats à la migration majeurs, les *mineurs non accompagnés* bénéficient d'un traitement spécial lorsqu'ils arrivent dans le pays de destination. En effet, la *Convention internationale des droits de l'enfant*⁶ (CIDE) stipule dans son article 20 que « tout enfant temporairement ou définitivement privé de son milieu familial, ou qui dans son propre intérêt ne peut être laissé dans ce milieu, a droit à une protection et une aide spéciales de l'État y compris les enfants demandeurs d'asile, réfugiés ou migrants, sans considération de leur nationalité, de leur statut au regard de l'immigration ou de leur apatridie ». Les mineurs qui émigrent irrégulièrement et que l'on désigne sous l'expression de mineur isolé étranger, ont l'avantage de bénéficier de cet article si le pays d'accueil a ratifié la *Convention internationale des droits de l'enfant*. On retrouve les mineurs plus dans la migration irrégulière par la voie maritime où ils émigrent seuls ou en étant accompagnés d'un parent ou d'un tuteur.

3.2.9 LES PERSONNES DESIREUSES DE DECOUVRIR D'AUTRES HORIZONS

La dernière catégorie de candidats à la migration est ce que nous appellerons les personnes désireuses de découvrir d'autres horizons. Poussés par un désir ardent d'explorer d'autres continents à l'instar de l'Europe ou des États-Unis, et n'ayant pas de visa leur permettant d'émigrer de façon régulière, certains candidats à la migration empruntent les chemins de la migration irrégulière. Moussa, candidat à la migration nous affirmait ceci au cours d'un de nos entretiens.

« [...] J'ai beaucoup de mes amis qui ont pris les pirogues pour partir en Europe. D'autres de mes amis sont également partis en passant par la voie terrestre. Toutefois les raisons qui font qu'ils soient partis étaient soit le chômage ou la pauvreté voire les deux. Bien vrai que j'ai déjà un travail au Sénégal, j'ai toujours eu envie de voyager à l'étranger et de voir ce à quoi ressemble l'Europe ou les États-Unis. Je suis curieux de savoir ce que c'est que l'Europe ou les États-Unis. En fait, j'ai envie de voyager et aller scruter d'autres lieux comme tout le monde. J'ai eu à effectuer trois demandes de visa pour au moins aller visiter en quelques semaines l'Europe, mais à chaque fois j'ai eu des refus. J'ai même en tête la phrase de refus qui revenait très souvent lorsqu'on ne m'accordait pas de visa. C'était "l'objet de votre séjour n'a pas été clairement déterminé". Je dois dire que jusqu'au moment où je vous parle je ne comprends pas le sens de cette phrase, car l'objet mentionné à chaque fois dans mes demandes de visa était tourisme et je fournissais tout absolument tous les documents et justificatifs (réservation de billet d'avion aller/retour, réservation d'une chambre d'hôtel, l'assurance et les relevés bancaires de mon compte...). Après plusieurs refus de visas, je n'ai eu guère le choix que de tenter le voyage en prenant une pirogue depuis Kafountine où une connaissance m'avait soufflé que de nombreuses pirogues partent de là-bas. Malheureusement notre pirogue a chaviré en cours de route et nous n'avons pas pu aller très loin. Je dois dire que j'ai eu beaucoup de chance de m'en être sorti indemne. »

Cet extrait d'entretien illustre très bien cette forme d'obsession de découvertes de nouveaux horizons qu'ont certains candidats à la migration et que les voies légales de la migration ne les donnent guère l'opportunité. Et ce désir ardent d'explorer d'autres horizons reste constitutif de ce que Thomas Fouquet (2007) qualifie de *l'ailleurs*. Un *Ailleurs* qui, selon l'auteur, « exprime un espace d'imaginaires dépositaire des aspirations à un mieux-être et à un mieux-vivre. Il reste porteur d'une dimension géographique, les esprits le cristallisant presque exclusivement autour des sociétés du Nord. Mais il demeure néanmoins largement du domaine de l'imaginaire, car il se construit surtout sur la base de représentations et de fantasmes élaborés sur ces sociétés, qui n'ont pas ou peu d'équivalents dans le tangible. » (Fouquet, 2007: 84). La mise en évidence de la catégorie des personnes désireuses de découvrir d'autres horizons dans les profils des candidats à la migration irrégulière inscrit dans le listing des facteurs à l'origine des départs, la découverte d'autres horizons qui est souvent relégué au second plan au profit des facteurs économiques, sociaux, politiques et culturels.

4 CONCLUSION

L'ambition de cette contribution était de mettre en lumière les différents profils des candidats à la migration irrégulière dans le champ migratoire sénégalais en donnant un aperçu assez large des personnes qu'on retrouve dans la migration irrégulière qu'elle soit effectuée par la voie maritime, terrestre ou aérienne. Cet article n'a, toutefois, nullement, eu la prétention d'affirmer que les profils des candidats à la migration irrégulière dégagés se limite qu'à ces profils.

⁶ La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 20 novembre 1989. Cette convention qui énonce les droits essentiels des enfants est actuellement ratifiée par 197 États.

Examiner le (s) profil (s) des candidats à la migration irrégulière permet, d'une part, de tenter de répondre à la question *qui part ?*; et d'autre part, de déterminer *in fine* les facteurs à l'origine des départs. On a pu montrer, dans cet article, à quel point les effets du contexte local influent dans la prise de décision migratoire et que, par ricochet, les motivations ou les raisons d'agir (Bourdieu 1994) varient considérablement d'un candidat à la migration à un autre.

Cette contribution a permis également de déconstruire et de jeter un autre regard sur un tas d'idées reçues émanant de la vulgate commune. Il en est par exemple de l'idée selon laquelle la migration irrégulière concernerait en grande partie que des personnes issues de milieux pauvres ou aux moyens limités. L'émigration irrégulière par la voie terrestre ou aérienne met en branle cette idée du fait que les personnes qui s'y engagent peuvent être issues de milieux favorisés ayant un capital économique et des ressources financières leur permettant d'investir des sommes pouvant varier de l'ordre de 500000FCFA (7622€) à 6000000FCFA (9146€) de FCFA voire plus.

Enfin, la mise en lumière des profils de candidats à la migration irrégulière est d'une importance capitale pour le Sénégal en particulier et les autres pays africains en général notamment dans le cadre de la mise en œuvre des politiques et stratégies efficaces de lutte contre la migration irrégulière. Apporter des éléments de réponses à la question *qui part ?* permet, ainsi, d'identifier la source du problème et de pouvoir apporter, on l'espère, des solutions définitives à la problématique de la migration irrégulière au Sénégal en particulier et dans les pays africains de manière générale.

REFERENCES

- [1] Bourdieu, P., *Raisons pratiques: sur la théorie de l'action*. Paris: Seuil, 1994.
- [2] De Sardan, J-P-O., *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Louvain-La-Neuve: Academia-Bruylant, 2008.
- [3] Sayad, A., *La double absence, Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Paris: Seuil, 1999.
- [4] Fouquet, T. « Imaginaires migratoires et expériences multiples de l'altérité: une dialectique actuelle du proche et du lointain », *Autrepart*, no. 41, pp. 83-98, 2007.
- [5] Marcus, G., « Ethnography in/of the World System: The Emergence of Multi-Sited Ethnography », *Annual review of anthropology*, vol. 24, pp. 95-117, 1995.
- [6] Nations Unies., Comité des Droits de l'Enfant. *Observation générale*, no. 6, 2005.
- [7] Ngom, A., *A Family Mobilization for migration from Casamance (Senegal)*. *Borders in Globalization Review*, vol. 4, no. 1, pp. 67-77, 2022.
- [8] Ngom, A., *Migration clandestine sénégalaise vers l'Europe: enjeux, déterminants et perspectives*. Paris: L'harmattan, « Questions contemporaines », 2020.
- [9] Ngom, A., *Mobilisations familiales et migrations intercontinentales. De la Casamance à l'Europe*. Paris, L'Harmattan, « Logiques sociales », 2019.
- [10] Ngom, A., « Le répertoire d'actions de candidats à la migration pour financer leur voyage migratoire: le cas de la Casamance », *Stichproben Vienna Journal of African Studies*, vol. 19, no. 37, pp. 115-133, 2019.
- [11] Ngom, A., *Les damnés de la mer: les candidats à la migration au départ de la Casamance* », *Journal des anthropologues*, no. 154-155, pp. 285-304, 2018.
- [12] Ngom, A., « Les tentatives d'émigration par la mer de jeunes Sénégalais de Casamance », *Revue des sciences sociales*, vol. 57, pp. 152-159, 2017.
- [13] Laacher, S., « N'exister pour personne violences faites aux femmes sur la route de l'exil », *Le sujet dans la cité*, vol. 2, no. 1, pp. 100-108, 2011.
- [14] Tall, S. M. & Tandian, A., « Regards sur la migration irrégulière des sénégalais: vouloir faire fortune en Europe avec des pirogues de fortune », *CARIM, Notes d'analyse et de synthèse*, no. 50, 17p, 2010.